



DESCRIPTIF
DU CORPS DE GARDE
45, RUE DU QUEBEC
A MARENNES-HIERS-BROUAGE (17320)

1 - Situation géographique

La Citadelle de Brouage est située dans la Commune de Marennes-Hiers-Brouage (17).
Le Corps de Garde est à l'intérieur de la place forte, à l'entrée Sud, le long des remparts.
Ce qui lui vaut d'avoir le même classement que le rempart Monument historique.



Corps de Garde

2 - Contexte

Lieu unique par son environnement naturel et architectural, la Citadelle de Brouage a un riche passé historique. Port de commerce au bord de l'océan Atlantique jusqu'au début du XVIII^e siècle, la commune est aujourd'hui à l'intérieur des terres, entourée de marais. Hiers, le bourg ancien et Brouage, la citadelle créée au XVI^e siècle, ont eu une destinée historique liée depuis le début, mais les deux communes n'ont effectivement fusionné que le 21 mars 1825. En janvier 2019, Hiers-Brouage fusionne alors avec Marennes pour former la nouvelle Commune de Marennes-Hiers-Brouage.

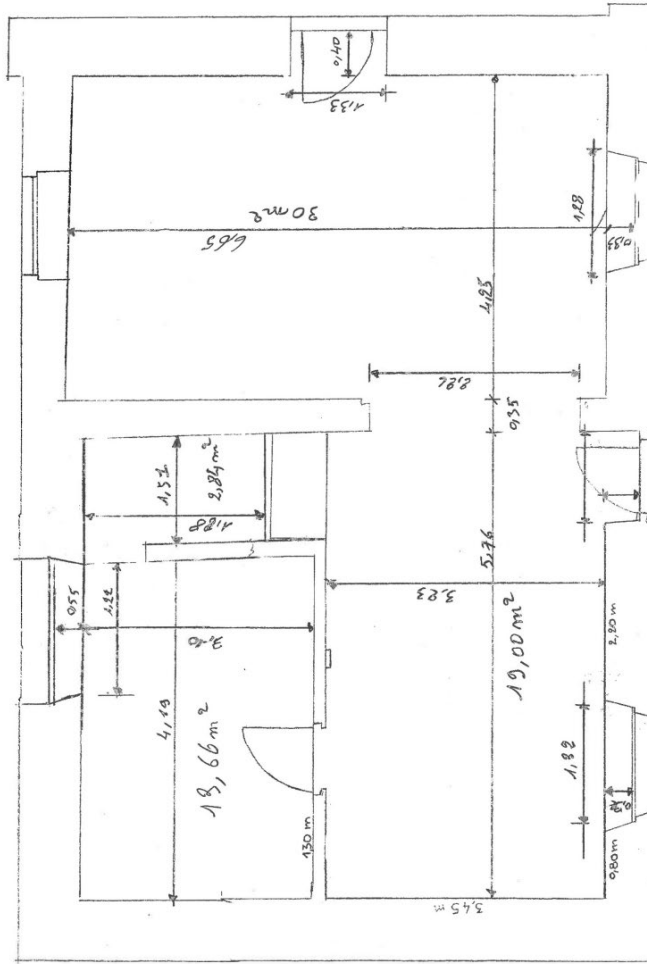
Le Corps de Garde est une construction militaire destinée à protéger l'entrée de la place forte. Brouage en comptait neuf, parfois munis d'un étage et toujours flanqués d'un escalier qui permettait l'accès rapide aux remparts. Aujourd'hui, il est utilisé comme atelier pour des artisans d'art. Il est classé en 5^{ème} catégorie.



Plan de masse

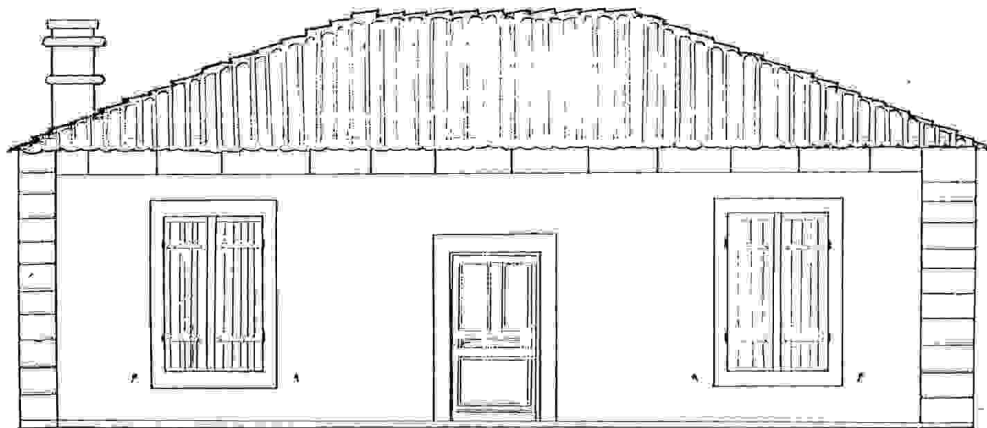
Surface total
65,50 m²

Accueil Corps de Garde



Coupes façades

FAÇADE NORD-EST



FAÇADE NORD-OUEST

